Réforme de l'armée : l'armée de milice à la recherche de son avenir

Autor(en): **Amstutz, Peter**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **32 (2005)**

Heft 4

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-911982

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

L'armée de milice à la recherche de son avenir

L'armée suisse ne cesse de rapetisser et de se chercher de nouveaux ennemis depuis l'effondrement du bloc communiste. Par Peter Amstutz

En pleine Guerre froide, alors que l'armée de milice suisse pratiquait encore la «défense tout azimuts» exigée par la neutralité (stratégie de dissuasion de 1973), le magazine allemand «Stern» suscita l'étonnement de nos voisins en publiant une comparaison des forces armées: exception faite de la Yougoslavie d'alors, aucun pays européen ne pouvait appeler sous les drapeaux plus de soldats entraînés que la Suisse – près d'un million d'hommes entre 20 et 50 ans.

Tempi passati! Certes, l'obligation de servir figure toujours dans la Constitution fédérale (art. 59, «Tout homme de nationalité suisse est astreint au service militaire») et la mission de l'armée demeure clairement définie (art. 58, «L'armée contribue à prévenir la guerre et à maintenir la paix; elle assure la défense du pays et de sa population. Elle apporte son soutien aux autorités civiles lorsqu'elles doivent faire face à une grave menace pesant sur la sécurité intérieure ou à d'autres situations d'exception.») Mais malgré ces beaux principes, l'armée suisse, depuis l'effondrement du bloc communiste, affronte une crise existentielle que Franz Steinegger, ancien président du PRD et ancien conseiller national uranais, caractérise avec pertinence: «La Suisse est entourée d'amis. Si l'on ne peut pas désigner bientôt un nouvel ennemi à l'armée, celle-ci risque d'être supprimée.»

Comme l'a montré l'expérience des scrutins passés, une Suisse sans armée n'a guère de chance de trouver grâce aux yeux de la majorité des citoyennes et citoyens. Mais «l'armée a besoin de nouvelles perspectives» (NZZ, 2/3.4.05). Depuis l'arrivée du conseiller fédéral Kaspar Villiger à la tête du Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS) en 1989, suivie de celle de son collègue Adolf Ogi en 1995, la conception de la défense se trouve en situation de réforme permanente et oscille entre les tâches à l'intérieur du pays et les engagements à l'étranger en vertu du principe de «la sécurité par la coopération». Mais ce qui continue à faire défaut, c'est la conception intellectuelle qui devrait servir de base à cette profonde modification des objectifs. On en a pris brusquement conscience lors des ré-

Chalet, 1941, fortin d'infanterie, Hilterfingen (BE): construction en béton avec toit de tuiles et auvent cintré. Fenêtres, volets et balustrade du balcon peints sur le revêtement de planches. La main-courante du balcon est en saillie et la balustrade plantée d'une vigne sauvage. Sous le saillant se trouve l'entrée, déguisée en fenêtre au store à demi relevé.

Traduit de l'allemand. Photos: Christian Schwager

cents débats sur l'armement aux Chambres fédérales: la proposition du Conseil fédéral d'acheter des avions de transport en vue de futurs engagements à l'étranger a été laminée entre les opposants de gauche à l'armée et les partisans d'une défense nationale traditionnelle.

De manière indirecte, le conseiller fédéral et président de la Confédération Samuel Schmid, chef actuel du DDPS, a parfaitement résumé ce dilemme le 20 octobre 2001 devant l'Assemblée des délégués de l'UDC à Fribourg: «L'armée contribue de diverses manières à assurer la sécurité de notre population et de notre pays. En cas d'attaque militaire, elle défend la Suisse. Certes, les menaces de cet ordre sont actuellement minimes, mais nous devons constater que les groupes terroristes sont toujours plus tentés et capables de recourir à des moyens d'ordre militaire. Mais il n'est pas nécessaire d'évoquer une attaque contre la Suisse pour se convaincre de l'utilité de notre armée. Elle accomplit constamment des missions pour venir en aide à la population et aux autorités en cas de catastrophe: il suffit de penser aux inondations et aux incendies de forêt, aux avalanches et aux glissements de terrain, à l'ouragan Lothar et à Gondo. L'armée soutient également la police dans ses tâches de surveillance en cas de menace particulière et lorsqu'il s'agit de missions spéciales auxquelles les moyens civils ne suffisent pas. Un exemple récurrent nous est donné par la surveillance des organisations internationales et des ambassades, à Genève et à Berne. L'armée contribue aussi au maintien de la paix à l'extérieur de nos frontières en s'efforçant de stabiliser suffisamment la situation pour que les habitants n'aient plus à s'enfuir ou puissent rentrer chez eux lorsqu'ils ont déjà quitté les zones de crise. Elle contribue également à faire en sorte que les conflits soient circonscrits afin d'éviter qu'ils ne viennent à constituer une menace pour notre pays.»

Aux termes des récentes décisions du Conseil fédéral, cette définition des priorités débouche sur une «optimisation d'Armée XXI»: l'accent est mis désormais moins sur les troupes de combat mécanisées que sur l'infanterie en tant que force de sécurité. Les effectifs déjà réduits à 220 000 personnes (120 000 actifs, 80 000 réservistes [non équipés] et 20 000 recrues) demeurent inchangés. Parmi les actifs, 33 000 seront formés pour assurer la sécurité territoriale, 18 500 constitueront une brigade de combat et 85 500 assumeront des tâches dans le cadre de l'engagement général de l'armée. Les forces de sécurité doivent protéger la population et les infrastructures, tandis que les forces de défense classiques continueront à bénéficier d'une formation de pointe afin d'assurer une capacité de combat accrue en cas de grave menace militaire.

Les bataillons de chars, de grenadiers de chars et de sapeurs de chars ainsi que les divisions d'artillerie seront transformés en bataillons d'infan-

Granges et logement, fortin d'artillerie, Ennetberg (GL): le fortin de gauche date de 1979, celui de droite de 1980. Ces images proviennent de «Falsche Chalets» (Faux chalets) du photographe Christian Schwager (éditions Patrick Frey).

terie. Au nombre de 32 (dont 20 actifs), ceux-ci bénéficieront d'une formation et d'un équipement uniformisés et seront affectés à la sécurité territoriale. Au nombre de leurs tâches figurent la protection des grands axes de transit et la surveillance de certains secteurs de la frontière. Des forces de sécurité spécialement formées seront mises à disposition pour soutenir les autorités civiles dans le cadre d'engagements spécifiques (surveillance, protection de réunions, etc.). Les effectifs affectés au maintien de la paix seront doublés pour passer à 500 personnes. Cette res-

LOUANGES AU CENTRE, CRITIQUES À GAUCHE ET À DROITE

Les récents projets du Conseil fédéral en matière d'évolution de l'armée, qui devraient être mis en œuvre entre 2008 et 2011, ont suscité des réactions contradictoires de la part des quatre partis gouvernementaux. La plus forte opposition vient de l'UDC, qui déplore que le gouvernement veuille supprimer les blindés, les grenadiers et les divisions d'artillerie pour renforcer sa présence à l'étranger. L'UDC affirme qu'elle ne permettra pas que l'on impose l'intégration de la Suisse à l'OTAN, ce qui reviendrait à renoncer à son autonomie.

Le PS voit dans la réduction des forces de défense un pas dans la bonne direction, mais reproche au Conseil fédéral son inconséquence: on continuera à engloutir des sommes d'argent considérables dans l'armée. Avec 120 000 soldats mobilisables en quelques jours, Armée XXI reste trop importante. Le PS préconise l'abolition de l'obligation de servir et la réduction de l'armée à 50 000 soldats qui devraient se concentrer sur les tâches de soutien de la paix à l'étranger. De cette manière, les dépenses militaires seraient réduites de 4 milliards par année. Les Verts s'inquiètent du renforcement des engagements subsidiaires dans le pays et des opérations à l'étranger, et déclarent que l'armée ne doit pas se transformer en police.

Le PRD et le PDC approuvent les décisions du Conseil fédéral. Le PDC estime que le passage de la défense à la sécurité du territoire est légitime et responsable. Il approuve aussi le renforcement des capacités en vue des engagements à l'étranger. Le PRD préconise même que ce renforcement aille plus loin, car les opérations de soutien de la paix pourraient faire diminuer les flux migratoires et l'augmentation des requérants d'asile. Dans le domaine plus spécifiquement militaire, le PRD souhaite que les ressources soient affectées en priorité aux systèmes de surveillance, de communication et de direction. P.A.

Villa, 1940, fortin d'infanterie, Gland (VD): construction massive à toit en croupe, avec lucarne et revêtement de tuiles. Derrière les fenêtres rapportées, rideaux peints directement sur le béton. Ce fortin sert aujourd'hui de musée.

tructuration de l'armée, qui se fera entre 2008 et 2011 se traduira par des économies d'environ 150 millions par an.

A peine était-il présenté, le 11 mai 2005, que ce projet a suscité des critiques (cf. encadré), comme celle de l'Association suisse des anciens de l'armée «Pro Militia»: «D'une part, on constitue une armée qui est en contradiction avec ce que l'on a présenté aux citoyennes et citoyens comme ‹la plus grande réforme de tous les temps›. [...] D'autre part, cette réforme est totalement inacceptable parce qu'elle s'accompagne d'une réduction du budget militaire. ‹Pro Militia› déplore la perte du consensus en matière de questions militaires qui se manifeste au sein des parti bourgeois.» La Société suisse des officiers (SSO) estime que «le Conseil fédéral se laisse guider moins par des objectifs de politique de sécurité que par ceux du Programme d'allégement budgétaire 04». Elle constate que depuis la votation sur Armée XXI, il y a deux ans, la situation en matière de politique de sécurité ne s'est pas modifiée et que l'on ne peut pas justifier l'abandon de la défense classique au profit du renforcement des missions de protection et de sécurité. La SSO déplore que le gros de l'armée soit précisément destiné à accomplir des tâches de caractère subsidiaire. Pour l'association, le renforcement des effectifs destinés aux missions de paix «ne saurait constituer une priorité tant que les ressources affectées aux autres tâches de l'armée ne sont pas assurées».

Le caractère diamétralement opposé des réactions se manifeste clairement dans les deux prises de position suivantes: la Communauté de travail pour une armée de milice efficace et assurant la paix craint que l'armée ne devienne une simple troupe auxiliaire de police et d'assistance et perde sa capacité de défense, tandis que le Groupe pour une Suisse sans armée (GSSA) déplore que l'armée, faute de trouver des ennemis à l'étranger, se mette à en chercher à l'intérieur du pays. Enfin, la NZZ elle-même fait remarquer que la défense territoriale de type classique «constitue une base de légitimité trop étroite pour justifier le maintien de forces armées sous leur forme actuelle» et qu'il incombe au Parlement de définir de nouvelles perspectives claires. Quant à savoir comment cela sera possible, étant donné la polarisation actuelle des opinions, c'est une autre question...

L'auteur est rédacteur accrédité au Palais fédéral, où il a également dirigé la rédaction de la Basler Zeitung de 1978 à fin 2003.

DE FAUX CHALETS: Dans l'esprit du «réduit» et jusqu'à la fin de la guerre froide, l'armée suisse a construit, dès 1938, des douzaines de faux chalets répartis dans toute la Suisse qui sont en fait des bunkers camouflés. Ils se présentent de l'extérieur comme des maisons normales et cachent leur véritable fonction derrière l'architecture et le style de construction de la région concernée. Ces bunkers ne sont plus classés «secret défense» depuis les années 90. Les photographies de Christian Schwager permettent de voir pour la première fois ce type de constructions.

Cabane, 1939-43, tourelle blindée de la forteresse Magletsch à Oberschan (SG): la tourelle est dissimulée derrière un coffrage de planches et coiffée d'un toit en tôle ondulée. Le fût du canon n'est pas masqué, mais fermé d'un couvercle.